

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Accompagnement VAE TP - Agent de service médico-social - France VAE

TP - Agent de service médico-social

L'accompagnement permet aux candidats de pouvoir formaliser leurs expériences professionnelles et personnelles afin d'obtenir le TP - Agent de service médico-social. L'accompagnement est adaptable au profil du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil, de sa situation. Il est personnalisé et individualisé.

Durée: 50.00 heures (maximum)

Profils des stagiaires

- Le dispositif de VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé. Peuvent en bénéficier les salariés travaillant dans le secteur privé, les demandeurs d'emploi, les bénévoles, les proches aidants

Prérequis

- Etre recevable à la VAE

Accessibilité

-Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements pendant leur accompagnement à la VAE. Nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- Les modalités et délais d'inscription :

Pour s'inscrire à un accompagnement VAE de la filière sanitaire et sociale, s'inscrire sur France VAE : <https://vae.gouv.fr/>

ou contactez Stéphanie au 03 83 54 63 67, par mail vae@institutdeformationpratique.fr.

L'inscription est effective dès la prise en charge de la candidature sur France VAE par l'IFP sous 2 jours ouvrés

L'accompagnement est effectif dès validation du parcours VAE sur France VAE et signature du contrat d'organisation et d'accompagnement à la VAE.

Limites d'effectif : de 4 à 15

Objectifs pédagogiques

- À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles et personnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le TP - Agent de service médico-social.

Contenu de la formation

- Accompagnement au dossier de faisabilité
 - Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie
 - Vérifier l'adéquation entre les compétences métier acquises par le candidat et la certification visée.
 - Compléter le dossier de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du dossier d'expérience
 - S'approprier le référentiel professionnel et le dossier d'expérience

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Décrypter les compétences attendues dans le référentiel professionnel
- Travailler à l'analyse des expériences individuelles retenues, à partir des récits d'expériences préalablement repérés par le candidat
- Décrire et formaliser ses activités
- Préparer l'entretien final avec le jury VAE

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Les accompagnateurs sont expérimentés dans la lecture des référentiels, dans l'aide au choix des situations et dans l'accompagnement à la rédaction.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de l'accompagnement (référentiel, dossier d'expérience)
- Analyse de situations vécues
- Mise en situation pour la préparation de l'oral devant le jury VAE

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de l'accompagnement
- Délivrance d'une attestation de suivi de l'accompagnement VAE
- Evaluation des acquis en auto-positionnement

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

A l'issue de l'accompagnement, les candidats seront en mesure de présenter leur dossier d'expérience au certificateur du diplôme : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Modalités d'obtention

- Délivrance d'une attestation de suivi de l'accompagnement VAE par l'organisme
- Passage devant un jury VAE pour l'obtention du diplôme

Détails sur la certification

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

334t : Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

343t : Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

42086 : Bionettoyage

42069 : Employé collectivité

43429 : Agent service hospitalier

43403 : Hygiène hospitalière

Date d'échéance de l'enregistrement : 05-10-2025

Secteurs d'activités :

les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie :

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD)

établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

petites unités de vie (PUV)

résidences autonomie

accueils de jour

les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap

les entreprises assurant l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage dans les établissements médico- sociaux

Type d'emplois accessibles :

agent de service hôtelier

agent hôtelier

agent de service logistique

agent de service hospitalier

agent de service hébergement

agent de service intérieur

Suite de parcours : DEAS, DEAES, TP Agent Propreté Hygiène , TP ADVF

liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Aucune correspondance

La fiche RNCP35028 est consultable sur <https://www.francecompetences.fr>

A l'issue de sa présentation devant le jury de validation VAE, le candidat pourra valider le diplôme en intégralité, ne rien obtenir ou obtenir une validation partielle (les blocs de compétences seront acquis à vie). Le candidat pourra alors se représenter à une session d'examen ultérieure pour valider les blocs de compétences manquants.

Indicateurs de résultats

Pas de données pour 2023

Taux de satisfaction globale :

Taux de recommandation du module :

Nombre de candidats accompagnés :

Taux d'obtention du diplôme :

Tarif de l'accompagnement

L'accompagnement est financé par France VAE dès lors que le candidat est inscrit sur le portail numérique France VAE